



DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER

• PERSONNES CONCERNÉES : Tout public

+ DE 9 DIPLÔMÉS SUR 10
obtiennent leur diplôme et
ont un emploi dans les 6 mois

PRÉ REQUIS

- Permis B, hors période probatoire
- Formation de secourisme de moins de 2 ans
- Stage de 140h en entreprise de transport sanitaire

CONCOURS D'ENTRÉE

- Epreuves d'admissibilité : écrits en français et mathématiques
- Epreuve d'admission : oral de français et entretien de motivation

DURÉE

455h de formation + 175h de stage

- Soit de Janvier à Juin > 35h/semaine
- Soit de Janvier à Décembre > alternance formation/entreprise > 14h de formation/semaine > les jeudis et vendredis

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, vous serez capable d'assurer, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés ou de parturientes, dans des véhicules de transport sanitaire adaptés, pour des raisons de soin ou de diagnostic.

VALIDATION DU DIPLÔME

- Epreuves écrites orales et pratiques
- Validation d'un diplôme de niveau V

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Organisation, rigueur, disponibilité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication
- Réactivité et maîtrise du stress
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe

PROGRAMME

8 MODULES

- 1/ Assurer les gestes adaptés à l'état du patient dans toute situation d'urgence 105 h
- 2/ Apprécier l'état clinique du patient..... 70 h
- 3/ Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections 35 h
- 4/ Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients..... 70 h
- 5/ Etablir une communication adaptée au patient et à son entourage..... 70 h
- 6/ Assurer la sécurité du transport sanitaire..... 35 h
- 7/ Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins 35 h
- 8/ Organiser son activité professionnelle dans le respect des règles et des valeurs de la profession 35 h

4 STAGES

- Service court ou moyen séjour (1 semaine)..... 35 h
- Service d'urgence (1 semaine) 35 h
- SAMU/SMUR (1 semaine) 35 h
- Entreprise de transport sanitaire (2 semaines)..... 70 h

NOS INTERVENANTS

- Aides-soignants
- Ambulanciers
- Infirmiers
- Médecins
- Sage-femmes

MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION

- Ambulance équipée
- Télémédecine : NOMADEEC
- Salles de travaux pratiques :
 - appartement témoin
 - chambre d'hôpital
 - manutention
- Salle informatique équipée et centre de documentations et de ressources

PERSPECTIVES APRÈS LE DIPLÔME

VIE ACTIVE

- Ambulancier Diplômé d'Etat (au sein d'un Centre Hospitalier ou d'une entreprise de transport sanitaire)

POURSUITE D'ÉTUDES

- Passerelle pour la formation au DE d'aide-soignant